

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Lyé

SEANCE DU 26 MAI 2016

Date de la convocation : 18 mai 2016

Date d'affichage : 18 mai 2016

L'an deux mille seize, le vingt-six mai à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

Présents : Vincent BLANCHOT, Jacky CADOT, Clément CONTINANT, Philippe DAMASE, Véronique DUCHAMP, Laurence FOURNIER, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Nicolas MENNETRIER, Nancy MOLIÈRES, Ninetta NUNINGER, Valérie PELLERIN, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Marcel SPILMANN, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD

Représentés : Robert BESANÇON par Nancy MOLIÈRES, Stéphane GAUCHER par Laurence FOURNIER, Marion HORNBECK par Valérie PELLERIN, Yannick LAURENT par Marie-Laure HRVOJ

Secrétaire : Monsieur Denis PHILIPPE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2016.

Sur proposition du Maire, l'assemblée :

- décide, suite à la proposition de madame la Préfète dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale qui concerne la commune pour trois dossiers :
 - de surseoir à statuer, en attendant une réunion de travail avec la présidente de la communauté de communes Seine Melda Coteaux, pour la fusion de cette communauté de communes avec le Grand Troyes ;
 - de voter contre la suppression du syndicat intercommunal de Grange l'Evêque ;
 - de confirmer sa position émise lors de la réunion du 23/11/2015 pour la suppression du syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de la vallée de la Seine entre Barberey et Savières.

- procède :
 - à l'élection de ses représentants, suite à la création du nouveau syndicat mixte de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication :
 - Titulaires : Marcel SPILMANN – Marie-Laure HRVOJ
 - Suppléants : Nicolas MENNETRIER – Robert BESANÇON

 - à l'élection des représentants de la commune au sein des COPES des syndicats d'eau et d'assainissement :
 - COPE SAINT-LYÉ/PAYNS :**
 - Titulaires : Marcel SPILMANN – Marie-Laure HRVOJ – Clément CONTINANT
 - Suppléants : Robert BESANÇON – Nicolas MENNETRIER – Philippe DAMASE

 - COPE BARBEREY/SAINT-LYÉ :**
 - Titulaires : Marcel SPILMANN – Marie-Laure HRVOJ – Nicolas MENNETRIER – Véronique DUCHAMP
 - Suppléants : Yannick LAURENT – Ninetta NUNINGER – Nancy MOLIÈRES – Stéphane GAUCHER

- accepte des régularisations de transactions rendues nécessaires suite à l'alignement de voiries (rue des Maisons Brûlées, rue Hugues de Payns, rue du Calvaire, rue des Cortins, rue de la Jonchère) au prix de 15 € le m² et le lancement d'une procédure d'alignement des rues Clémence de Hongrie et du Moulin.

- accepte de réclamer aux opérateurs de réseau occupant le domaine public une redevance au titre de l'occupation provisoire par les chantiers de travaux, les tarifs étant fixés par décret, qui s'ajoute aux redevances annuelles payées par le SDEA et GRDF.
- accepte le versement de l'indemnité de fin de bail rural qui est due à un locataire, à titre de régularisation, pour une somme de 653,51 €.
- renouvelle la validité de la zone d'aménagement différé.
- accepte des travaux d'extension de l'installation communale d'éclairage public dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg dont les travaux sont évalués à 85 000 €. Compte-tenu de la participation du SDEA, la charge communale est fixée à 42 500 €.

Informations et questions diverses

Le Maire

- Il fait part de la fermeture des ponts des voies Chaire et de la Thomelle, suite à leur dangerosité. Des travaux de mise en conformité vont avoir lieu et seront validés par la SNCF.
- Voisins vigilants : le Maire a rencontré le Major de la gendarmerie de Barberey-Saint-Sulpice. Une réunion publique aura lieu prochainement pour présenter le dispositif. Madame STOLTZ demande si ce projet sera communal ou relèvera de l'initiative privée. Le Maire attend le débat public pour prendre une décision.
- L'affaire relative à la construction non autorisée de monsieur LUTEL est reportée à une audience du tribunal en décembre.
- Le SDDEA, nouvellement créé, se réunira le 1^{er} juillet.
- Evacuation des déblais du terrain communal : en attente d'un 3^{ème} devis.

Christine ROBILLARD

- Elle souhaite créer un groupe de travail qui réfléchirait aux conditions financières de la fusion avec le Grand Troyes, en l'absence d'informations par la communauté de communes. Elle informe que la communauté de communes a procédé à la répartition d'un fonds destiné à aider les communes à financer des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. A ce titre, la commune disposera d'une somme de 100 000 € qui restera à affecter dans le budget.

Nicolas MENNETRIER

- Il réunit prochainement la commission patrimoine pour faire un point (7/6) et faire des choix en matière de travaux d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite.

Patricia HONNET

- 13/6 : la consultation pour le centre bourg sera lancée.
- Zone artisanale : Maître SMAGGHE établit les compromis. Elle a reçu une demande de terrain. A ce jour, tous les terrains sont vendus. La demande est à conserver au cas où il y aurait un désistement. Madame MOLIERES espère que les compromis seront vite signés.

Jean-Philippe HASS

- Vie locale : la porte-ouverte a remporté un vif succès. Plusieurs ateliers seront ouverts en septembre. Le conseil municipal sera invité à la prochaine réunion à fixer la rémunération des intervenants.

Marie-Laure HRVOJ

- Travaux de voiries : la société COLAS est retenue. La commune dispose d'un an pour affermir la tranche optionnelle relative à l'aménagement de l'espace sportif.
- La société ROCHA a été retenue pour l'achat des tondeuses et du broyeur. La consultation pour la disqueuse et la plaque vibrante a été déclarée sans suite. De nouveaux devis seront sollicités.
- Renforcement de l'éclairage public : la 2^{ème} tranche est exécutée à la satisfaction des administrés.
- Terrain multisports : travaux d'éclairage public réalisés.
- Espace sportif : travaux d'éclairage en cours.
- Fleurissement en cours, sous réserve de la météo.

Jacky CADOT

- Il réunit sa commission festivités le jeudi 16/6 pour préparer les festivités du 14/7.

Liliane VOYARD s'inquiète de la démoustication. Le Maire lui répond qu'un passage a déjà été effectué en mars et qu'un second n'est, à ce jour, pas prévu.

Clément CONTINANT remercie la commune pour avoir fait reboucher la tranchée devant la pharmacie.

Philippe DAMASE signale un manque de signalisation devant Intermarché (panneaux renversés).

Denis PHILIPPE

- Il informe le conseil qu'une action est menée par les évêchats (partie Macey) afin que le hameau de Grange l'Evêque soit rattaché à la commune de Saint-Lyé. Le dossier devrait être déposé prochainement à la préfecture qui dispose d'un an pour répondre.
- Il fait remarquer que les pompiers ne disposent plus de véhicule à Grange l'Evêque. Le Maire répond qu'un achat est en cours par le CPI de Saint-Lyé.

Nancy MOLIÈRES s'interroge sur le suivi du fauchage des bas-côtés et avoue ne pas comprendre la progression.

Véronique STOLTZ regrette que les activités, mises en place par le service vie locale en journées, les rendent de ce fait inaccessibles aux personnes en activité. Véronique DUCHAMP partage cet avis. Jean-Philippe HASS répond que c'était un choix de la commission, qu'il va d'ailleurs réunir prochainement à ce sujet.

Laurence FOURNIER informe les membres de sa commission d'une prochaine réunion.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22:00.

Fait à Saint-Lyé, les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Marcel SPILMANN